

Délégation “Territoires de vie quotidienne”

Séance du 10 décembre 2008

Animation : André-Hubert Mesnard, Gérard Bourgoïn, Marc Moussion



Éléments de synthèse

Cette première rencontre de la Délégation était consacrée à :

- une prise de contacts
- un recensement des attentes
- un début de priorisation des réflexions
- l'approche d'une méthode de travail

Compte tenu du grand nombre de participants à cette Délégation et de l'ampleur du panel social représenté, l'essentiel de la séance a été consacré à une écoute mutuelle et à une première délimitation des thèmes à traiter.

Quatre grandes familles de sujets sont proposés au débat :

- 1- l'évolution des territoires de vie
- 2- la mobilité
- 3- l'urbanisme et l'habitat
- 4- la prévention et la gestion des risques

Sur cette base, la Délégation a acté quelques principes de fonctionnement et esquissé une méthode de travail :

Les principes

- Les membres du Conseil sont à la fois des acteurs et des ressources. Ils nourrissent une réflexion citoyenne, indépendante des logiques institutionnelles
- Les travaux doivent être conduits avec le souci de renouveler les schémas de pensée :
 - La société connaît une mutation très profonde qui va impacter l'ensemble des politiques publiques
 - Ce changement sociétal implique une redéfinition des objectifs pour l'avenir (habitat, emploi, attractivité...)
 - Ces transformations créent une nouvelle obligation d'anticipation dans une société qui va connaître des chocs assez rudes.
- La réflexion conduite par le Conseil doit garder le souci des objectifs concrets. Un traitement par sujets est d'abord souhaité pour en dégager ensuite une réflexion globale et distanciée.
- Les membres du Conseil sont demandeurs d'une intervention forte dans le débat public
- Le Conseil reste une école de formation et d'information pour mieux appréhender la Ville dans toutes ses dimensions. Au-delà des approches technicistes, il s'agit aussi d'apprendre à aimer son territoire

La méthode

1— D'abord mieux comprendre ensemble le paysage territorial qui se dessine. C'est la condition préalable pour partager une culture commune. Pour cette tâche, Le Secrétariat du Conseil pourra fournir, à la demande, les principaux éléments de compréhension de ce territoire dans toutes ses composantes.

L'Agence d'urbanisme sera sollicitée. Un programme d'interventions, d'auditions est également à établir avec des interlocuteurs extérieurs et des ressources internes au Conseil.

2— Parallèlement à ce travail, il est proposé de privilégier plusieurs thèmes de réflexion, par le biais de groupes de travail spécifiques.

- **Groupe « Conférence citoyenne du Grand Nantes »**

Conformément à la demande formulée par la Communauté urbaine dans sa délibération du 27 juin 2008, ce groupe serait concrètement chargé de nouer des contacts avec les Conseils de développement proches (Aire urbaine et SCOTs) pour bâtir les conditions de mise en œuvre d'une Conférence citoyenne du Grand Nantes.

Le suivi des préconisations du Scot et des évolutions de l'aire urbaine sera effectué par ce groupe. L'appui de l'Agence d'urbanisme sera sollicité, à la fois pour mettre à niveau les membres intéressés et accompagner la démarche

- **Groupe « mobilité-déplacements »**

Ce groupe serait chargé de faire un premier bilan du Plan de déplacements 2000-2010 (à l'élaboration duquel le Conseil a participé en son temps). Il sera également en charge de la saisine officielle du Conseil sur le nouveau Plan de déplacements mis en chantier par la Communauté urbaine en 2009. Les enjeux et la nouvelle modernité des infrastructures ferroviaires constitueront un élément fort de la réflexion.

- **Groupe « habitat-urbanisation-qualité de vie »**

Ce groupe sera en charge du suivi du PLH (Programme Local de l'Habitat) et de son actualisation prochainement engagée par la Communauté Urbaine. Ce sera aussi le lieu d'examen et de mise en forme de propositions sur les thèmes de la mixité sociale, de la densification, de la place de l'agriculture péri-urbaine, de la qualité de l'espace public, du rapport aux fleuves, de la péri-urbanisation.

- **Groupe « risques du territoire »**

Ce groupe reprendra les travaux déjà conduits par le Conseil dans le domaine de la gestion et de la prévention des risques et se chargera du suivi des actions conduites par la Communauté urbaine. Sa mission sera aussi d'identifier les nouveaux risques du territoire et les questions de sécurité globale et de formuler des propositions sur ce thème.

Prochaine séance : **Lundi 26 janvier - 18h00 - CCO**

Au cours de cette séance, sera affinée et validée la méthode de travail proposée. Une première liste d'intervenants, d'auditions, de déplacements éventuels sera proposée.

D'ici là, chacun est invité à faire des propositions pour alimenter la réflexion de la Délégation sous la forme qu'il souhaite :

- contributions écrites qui seront diffusées auprès des membres du Conseil
- propositions d'interventions
- bibliographies...

Annexes : Contributions de Jean-Charles ABBÉ, Christian DAVIAS, Alain-Louis GOURDY, Yves LAÏNÉ, Claude LEFEBVRE, Jean-Pierre LEROY